

Présents :

M. le Directeur académique

Mme l'IEN-A

M. le Secrétaire général

1 CPC référente directions d'école Mme Pastor

10 directions dont 5 représentants syndicaux pour le SNUipp-FSU 93 : Emilie GARCIA

Les 5 autres directrices ou directeurs ayant été proposé.es par leur IEN, à la demande du DASEN en ayant pour objectif : l'équilibre homme-femme, EP/hors EP, mater/élémentaire et la représentation des 4 bassins.

Ce groupe départemental est prévu par la circulaire du 27 août 2020, qui prévoit sa réunion « *au moins une fois par trimestre* », circulaire du 27.08.2020.

M. le Directeur académique et Mme l'IEN A introduisent la réunion par :

➤ **Données chiffrées DSDEN 93**

852 écoles, seules 4 écoles (moins de 3 classes) sans quotité de décharge

439 ont une décharge totale

Régime majoré de décharges dans le 93 :

Si les décharges nationales s'appliquaient nous utiliserions 491 postes Equivalent Temps Plein, dans le 93, 625 ETP sont utilisés soit une majoration de 134 ETP.

Candidature à la liste d'aptitude direction depuis 2017 une augmentation nombre de candidatures et du nombre d'inscrits.

Mais nettement infléchi en 2019 : - 26% de candidats.

➤ **Quelques éléments récoltés, par la DSDEN, après l'enquête nationale suite au suicide de C. Renon et les temps d'échange libre en circonscription avec les IEN.**

Mme l'IEN A précise qu'ils n'ont pas de valeur statistique et scientifique mais peuvent apporter un éclairage et un écho à des problématiques récurrentes de notre département.

Deux thématiques :

1/Problématiques identifiées :

- Manque de partenaires enfance et suivi des élèves
- Eparpillement des tâches quotidiennes
- Relation municipalité
- Manque de reconnaissance sociétale
- Aspect sécuritaire
- Accompagnement des collègues fragilisés
- Relation avec les parents (30%)

Satisfaction : aime le métier, métier chronophage mais satisfaisant, valorisant

2/Attentes :

- Aide à la direction (90%)
- Décharge totale des directions
- ONDE
- Formation départementale (45%)
- Revalorisation salariale
- Evolution du statut y compris vers le statut hiérarchique (30% des groupes de circo qui ne représentaient que la moitié des circonscriptions)
- Médecine de prévention
- Mobilité avec points de barème
- ...

➤ **La circulaire du 27 août 2020 sur les fonctions et les conditions de travail des directions d'école propose un certain nombre de mesures, voici les mises en œuvre prévues par la DSDEN 93 :**

1- « *les autorités académiques veilleront à ce que toute direction d'école bénéficie au minimum de deux jours de formation au cours de l'année* » :

Proposition DSDEN 93 : 780 personnes en formation 2 jours par an, 1^{ère} session dès septembre, remplacement pour 1 semaine quand pas de décharge totale par des M1.

2- « *les directeurs académiques des services de l'éducation nationale (DASEN) pourront, en fonction des moyens de remplacement disponibles, accorder des décharges ponctuelles complémentaires aux directions d'école* »

Proposition DSDEN 93 : Impossible de donner ce temps en plus en ces temps de pandémie, classe privilégiée.

3- « *les temps d'échanges entre pairs sont systématisés, afin de favoriser le développement professionnel continu, sur les temps d'animation pédagogiques.* »

Proposition DSDEN 93 : le cadre n'est pas arrêté

4- « *une réflexion sera engagée afin de pérenniser, en lien avec les collectivités, des aides administratives complémentaires* »

La DSDEN 93 relève que 100 contrats service civique ont été recrutés dont 73 viennent en aide à la direction.

Une fois cette présentation faite, M. le Directeur académique précise qu'il souhaite travailler à l'amélioration du quotidien des directions et à mieux les accompagner. Il essaie de mettre en œuvre un groupe de parole en lien avec la MGEN via le réseau PASS.

Propositions portées par le SNUipp-FSU dans toutes les instances, notamment les groupes de travail sur la direction d'école au ministère [en cliquant ici](#).

M. le Directeur académique indique aux représentants syndicaux vouloir sortir des revendications probablement toutes légitimes mais qui relèvent de revendications nationales. Pour lui, ce groupe a vocation à activer des leviers départementaux, mais précise qu'il y aura des remontées au niveau national.

Mme l'IEN A relève ce qu'elle qualifie d'objets de travail réalistes et pragmatiques :

- identification décharge exceptionnelle des directions
- amélioration « petit quotidien » tâches administratives remaniées : élections RPE, PPMS, relation municipalité...
- définition fine des 108h : autonomie et responsabilité, en fonction de ce qui est écrit dans la circulaire du 27.08.2020 « *les directions d'école ont, avec les équipes pédagogiques, la pleine responsabilité de la programmation et de la mise en œuvre des 108 heures dans le respect de la répartition réglementaire* »
- contenu des formations

M. le Directeur académique souhaite identifier des personnes ressources pour leur expertise sur ces sujets qui pourraient venir en aide aux directions.

Et il envisage un courrier à destination des maires du 93 pour les alerter et proposer : un référent unique pour les écoles, remplir ONDE ...

Suite :

Mme PASTOR fera une synthèse qu'elle transmettra aux participant-es.

Le prochain groupe départemental devrait avoir lieu en février 2020.